



Église Notre-Dame d'Espérance

«... jusqu'à 70 fois 7 fois »

Tout en montant vers Jérusalem, Jésus prépare ses disciples aux grandes questions qui seront au cœur de la vie de l'Église après son départ. Aujourd'hui c'est l'apprentissage si essentiel du pardon qui est posé par Pierre : *"Seigneur, quand mon frère commettra des fautes contre moi, combien de fois dois-je lui pardonner ? Jusqu'à sept fois ?"* La réponse de Jésus que nous connaissons bien reprend, en l'inversant, le chant féroce de Lamek, un descendant de Caïn (Gen. 4,24) : *"Caïn est vengé sept fois, mais Lamek soixante-dix fois sept fois"*. A l'engrenage de la vengeance, il substitue la spirale contagieuse du pardon sans mesure.

Le pardon est une pratique qui apparaît de plus en plus étrangère à notre monde : quel est le parent qui ne dirait à son enfant qu'il est préférable de ne pas se laisser marcher sur les pieds et qu'il faut se défendre quand on est agressé ? Ainsi, pardonner est souvent considéré comme un signe de faiblesse.

Mais nous savons en même temps, par expérience, que le pardon est indispensable pour construire des relations durables de fraternité entre des hommes qui sont malheureusement faillibles ; quel est le couple qui n'a pas eu à se pardonner quelque chose un jour ? La parabole du débiteur impitoyable nous place devant deux logiques, deux lois

entre lesquelles nous devons choisir pour guider nos vies :

- La Loi du Royaume, celle où le pardon de Dieu est accordé gratuitement à tous, aussi démesurée que soit la faute, si on est capable d'en appeler humblement à sa bienveillance.

- La loi de la justice humaine où toute faute exige nécessairement une peine à payer.

Il est clair qu'un mal commis envers quelqu'un réclame justice (*"Justice et paix s'embrassent"* Ps 84) et il n'y aurait rien de pire que l'amnistie ou l'oubli : Jésus lui-même, en souhaitant à ses disciples après sa

résurrection *"la paix soit avec vous"*, présentera son corps glorieux toujours marqué des plaies de la passion.

La pointe de la parabole nous indique que nous serons traités selon nos propres agissements :

si, de par notre baptême, nous n'avons pas réalisé que nous sommes les premiers bénéficiaires du pardon immérité reçu de Dieu, nous nous excluons nous-mêmes du Royaume et nous serons jugés selon la loi humaine qui a guidé notre vie. C'est ce que nous disons dans la prière du Notre Père : *"Pardonne-nous nos offenses, comme nous pardonnons à ceux qui nous ont offensés."*

Ainsi, sans oublier le mal ou l'injustice qui nous a peut-être blessés un jour, sachons



puiser dans notre foi la force de prier
avec Celui qui a pardonné le premier :

*"Père pardonne-leur, ils ne savent pas ce
qu'ils font."*

Luc de SAINT BASILE

Livre de vie

Nous avons la tristesse de vous faire part du décès d'Henriette d'Harcourt, grand-mère de Céline de Veyrac, animatrice au MEJ, dont les obsèques sont célébrées à NDE ce samedi 16 à 12h. Toutes nos condoléances vont à la famille, nous prions pour Henriette qui a rejoint le Père.

Ce samedi et ce dimanche

- Rentrée des enfants du catéchisme avec leurs parents samedi à 10h dans l'église. Nous leur souhaitons une belle année dans la découverte de Jésus et de l'amitié.
- Messe du groupe Lourdes Cancer Espérance samedi à 15h.
- Messe des familles dimanche à 10h30 (pas d'éveil à la foi).

Première rencontre du groupe du catéchuménat des adultes mardi 19

Pour les adultes qui cheminent vers le baptême, la première communion ou la confirmation, mardi 19 septembre à 19h45.

Reprise du groupe de parole des aidants jeudi 21 septembre de 18h à 19h30

Echanges et écoute en groupe avec l'appui de deux professionnels, salle Sinai.

Repas paroissiaux du dimanche

Cette année encore, le 4ème dimanche du mois, auront lieu les déjeuners paroissiaux partagés avec ce que les uns et les autres auront apporté. En raison des travaux en cours dans les salles paroissiales, le déjeuner du 24 septembre est supprimé.

Rentrée paroissiale dimanche 1er octobre

Après les mois d'été, nous aurons plaisir à nous retrouver après la messe de 10h30 pour un apéritif dans l'église puis un repas partagé au 3ème étage avec ce que les uns et les autres auront apporté. Merci de rapporter votre bulletin d'inscription au secrétariat. Après le repas, l'EAP présentera l'année pastorale et ses projets.

Synode : document de travail (instrumentum laboris) du Vatican

Ce document du 21 juin dernier est le fruit des réponses des conférences épiscopales et d'autres organismes. Isabelle de Gaulmyn, journaliste à La Croix, viendra nous en parler le mardi 3 octobre à 20h30 dans la salle du 3ème étage.

Traverser la nuit 14 octobre 2023

Des réflexions synodales internes à notre paroisse a émergé le projet de traverser une partie de la nuit du 14 au 15 octobre de 21h à 1h. Nous avons voulu ce projet commun avec la synagogue Maayan de la rue Moufle et avec l'association protestante Escale. Des rencontres et activités en accès libre auront lieu à NDE, la synagogue, l'Escale et le Palais de la femme.

Les habitants ou passants d'une nuit du XIème arrondissement de Paris pourront chanter,

écouter des contes, de la poésie, dialoguer avec des acteurs de la société, méditer, s'initier à la calligraphie juive ou musulmane, etc. Offrez-vous de belles découvertes nocturnes à partir d'expressions artistiques ou spirituelles diverses !

Des flyers détaillant les activités des quatre lieux sont en cours de réalisation et seront prêts prochainement, vous pourrez en donner à vos amis. N'hésitez pas également à vous procurer des affiches au format A3 pour les placer chez vos commerçants préférés.

Spectacle « Un appel du ciel »



L'association ECART présente le spectacle humoristique et musical qui est aussi un témoignage de foi « Un appel du ciel » dimanche 24 septembre 2023 dans l'église à 17h. Avec Caroline Ferry, Bruno Palmiero. Mise en scène Paul de Launoy. Participation libre (merci d'avance pour votre générosité qui aide les artistes à vivre).

Proposition de lectures pour la rentrée

Une liste de lectures (d'ordre spirituel ou pas) est en préparation. Nous aimerions la constituer avec vous, alors merci de communiquer au secrétariat les noms de livres - et leurs auteurs - que vous trouvez enrichissants, plaisants, distrayants en argumentant brièvement pour comprendre l'intérêt que vous y portez.



La maison Bakhita fait son festival

Dans le cadre de la Journée Mondiale du Migrant et du Réfugié 2023 (24 septembre), la Maison Bakhita du diocèse de Paris, qui agit pour l'accueil et l'intégration des personnes exilées, ouvrira ses portes le samedi 23 septembre 2023 de 10h à 17h30 pour son premier festival. Cuisine, couture, jeux autour du français, bricolage, accompagnement vers l'emploi, écoute... Temps de partage et de prière après le déjeuner. <https://bit.ly/44yu7Ut>

Formations 2023-2024

- **Centre pour l'Intelligence de la Foi (CIF)** : 2 années par modules trimestriels, cours et groupes, matinée de rentrée le 30 septembre. 1ère année : Dieu à la rencontre de l'homme, 2ème année : l'homme à la rencontre de Dieu.

www.lecif.fr secretariat@lecif.fr 07 82 28 12 08

- **Formation Continue de la Foi** : pour aider à redécouvrir les fondements de notre foi devant les défis du monde contemporain. Thème : « Une Eglise en chemin » ; 10 rencontres de 2h de la Toussaint à Pâques (enseignement théologique ; échanges et travail en petits groupes ; mise en commun des réflexions, questions des groupes et réactions du professeur). Contribution financière de 85 €. Merci de vous adresser au secrétariat pour connaître les centres des rencontres, les jours et heures et nom de l'enseignant ou contacter Agnès Robelin au 06 84 51 49 94 ou par mail à agnes.robelin@collegedesbernardins.fr

Holy Games : Sport et Foi

Pour les amateurs de courses à pied et bénévoles.

- Paris-Versailles dimanche 24 septembre matin

- Course solidaire, dimanche 8 octobre dans l'après-midi, du Sacré Cœur de Montmartre à la basilique de Saint-Denis via le village olympique. contact@holygames.fr 06 20 18 22 34

Du livre de Ben Sira le Sage 27, 30 – 28, 7

Rancune et colère, voilà des choses abominables où le pécheur est passé maître. Celui qui se venge éprouvera la vengeance du Seigneur ; celui-ci tiendra un compte rigoureux de ses péchés. Pardonne à ton prochain le tort qu'il t'a fait ; alors, à ta prière, tes péchés seront remis. Si un homme nourrit de la colère contre un autre homme, comment peut-il demander à Dieu la guérison ? S'il n'a pas de pitié pour un homme, son semblable, comment peut-il supplier pour ses péchés à lui ? Lui qui est un pauvre mortel, il garde rancune ; qui donc lui pardonnera ses péchés ? Pense à ton sort final et renonce à toute haine, pense à ton déclin et à ta mort, et demeure fidèle aux commandements. Pense aux commandements et ne garde pas de rancune envers le prochain, pense à l'Alliance du Très-Haut et sois indulgent pour qui ne sait pas.

De la lettre de Paul aux Romains 14, 7-9

Frères et sœurs, aucun d'entre nous ne vit pour soi-même, et aucun ne meurt pour soi-même : si nous vivons, nous vivons pour le Seigneur ; si nous mourons, nous mourons pour le Seigneur. Ainsi, dans notre vie comme dans notre mort, nous appartenons au Seigneur. Car, si le Christ a connu la mort, puis la vie, c'est pour devenir le Seigneur et des morts et des vivants.

De l'Évangile de Matthieu 18, 21-35

En ce temps-là, Pierre s'approcha de Jésus pour lui demander : « Seigneur, lorsque mon frère commettra des fautes contre moi, combien de fois dois-je lui pardonner ? Jusqu'à sept fois ? » Jésus lui répondit : « Je ne te dis pas jusqu'à sept fois, mais jusqu'à 70 fois sept fois. Ainsi, le royaume des Cieux est comparable à un roi qui voulut régler ses comptes avec ses serviteurs. Il commençait, quand on lui amena quelqu'un qui lui devait dix mille talents (c'est-à-dire soixante millions de pièces d'argent). Comme cet homme n'avait pas de quoi rembourser, le maître ordonna de le vendre, avec sa femme, ses enfants et tous ses biens, en remboursement de sa dette. Alors, tombant à ses pieds, le serviteur demeurait prosterné et disait : 'Prends patience envers moi, et je te rembourserai tout.' Saisi de compassion, le maître de ce serviteur le laissa partir et lui remit sa dette.

Mais, en sortant, ce serviteur trouva un de ses compagnons qui lui devait cent pièces d'argent. Il se jeta sur lui pour l'étrangler, en disant : 'Rembourse ta dette !' Alors, tombant à ses pieds, son compagnon le suppliait : 'Prends patience envers moi, et je te rembourserai.' Mais l'autre refusa et le fit jeter en prison jusqu'à ce qu'il ait remboursé ce qu'il devait. Ses compagnons, voyant cela, furent profondément attristés et allèrent raconter à leur maître tout ce qui s'était passé. Alors celui-ci le fit appeler et lui dit : 'Serviteur mauvais ! je t'avais remis toute cette dette parce que tu m'avais supplié. Ne devais-tu pas, à ton tour, avoir pitié de ton compagnon, comme moi-même j'avais eu pitié de toi ?' Dans sa colère, son maître le livra aux bourreaux jusqu'à ce qu'il eût remboursé tout ce qu'il devait.

C'est ainsi que mon Père du ciel vous traitera, si chacun de vous ne pardonne pas à son frère du fond du cœur. »